



À diffuser immédiatement

COMMUNIQUÉ

La Municipalité conclut une entente avec la Société de développement durable d'Arthabaska

Îles-de-la-Madeleine, le 10 juillet 2008 — La Municipalité a procédé à la signature, le 3 juillet dernier, d'un contrat de cinq ans avec la Société de développement durable d'Arthabaska. Dans le cadre de cette entente, la SDDA s'engage à transporter et à traiter les matières recyclables (contenu du bac vert) ainsi que les matières résiduelles à éliminer (contenu du bac noir) du territoire madelinot en collaboration avec Navigation Madeleine. « Il s'agit de la solution la plus économique pour les Madelinots, mais aussi la plus adéquate sur le plan environnemental. Déjà à l'avant-garde depuis 15 ans dans la gestion des matières résiduelles, la municipalité des Îles bénéficiera de l'expertise d'un leader dans ce domaine. Une formule gagnant-gagnant » d'affirmer le maire Joël Arseneau.

La SDDA est un partenariat public-privé entre la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska et l'entreprise Gaudreau Environnement inc. de Victoriaville. L'entreprise Gaudreau Environnement inc. est reconnue comme un leader québécois spécialisé dans la gestion intégrée des matières résiduelles autant pour le secteur résidentiel qu'industriel et commercial.

Dans l'archipel, les matières à exporter seront mises en ballot et enveloppées d'une pellicule plastique pour être enfouies au site d'enfouissement de St-Rosaire dans la MRC d'Arthabaska. L'entente de service avec la SDDA débutera le 1^{er} octobre 2008. D'ici là, l'incinérateur demeure en fonction.

À l'automne, un investissement de 1,6 million\$ sera consenti afin d'installer une courroie, une presse à ballots automatique, une enrobeuse et un nouveau débarcadère. D'autres équipements viendront assurer un fonctionnement optimal. Annuellement, c'est près de 6000 tonnes de matières qui seront ainsi expédiées chaque année pour un tarif fixé à de 96 \$ la tonne.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine désire, grâce à l'accompagnement de la SDDA, dépasser les objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Le contexte des Îles est très particulier et le tri à la source des matières résiduelles est bien implanté depuis 1994. Toutefois, les efforts quotidiens de tout un chacun sont essentiels à une saine gestion des matières résiduelles.

-30-

Source : Annie Poirier

conseillère en communication

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

986-3100, poste 210.